



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

MP.EIA/2004/4
26 mars 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur
l'évaluation de l'impact sur l'environnement
dans un contexte transfrontière

Troisième réunion
(Cavtat (Croatie), 1^{er}-4 juin 2004)
(Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire)

PROJET DE DÉCISION III/3 DEVANT ÊTRE ADOPTÉ
À LA TROISIÈME RÉUNION DES PARTIES

Présenté par le Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement

DÉCISION III/3

**RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC
LES AUTRES CONVENTIONS DE LA CEE**

La Réunion des Parties,

Rappelant sa décision II/5 sur les faits nouveaux en matière d'EIE et les liens avec les autres conventions de la CEE,

Respectant le statut juridique autonome des différentes conventions de la CEE,

Désireuse de favoriser la coopération avec les autres conventions de la CEE relatives à l'environnement,

Constatant que l'évaluation de l'impact sur l'environnement est un outil intersectoriel de gestion de l'environnement,

Ayant examiné les résultats de l'atelier sur le renforcement de la coopération avec les autres conventions de la CEE (MP.EIA/WG.1/2003/7, annexe),

Prie le Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement de recenser les synergies avec les autres conventions relatives à l'environnement, en tenant compte des réunions conjointes des Bureaux des conventions et du Bureau du Comité des politiques de l'environnement.
